

LE CSA AUTORISE LE RACHAT DE LA CHAÎNE GULLI PAR LE GROUPE M6

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a donné aujourd'hui son agrément à l'opération de rachat de la chaîne Gulli par le Groupe M6.

Toutes les conditions suspensives sont à présent levées pour l'acquisition du pôle Télévision du Groupe Lagardère (hors Mezzo), par le Groupe M6.

La transaction sera effective en date du 2 septembre 2019.

Le Groupe M6 se réjouit de la réalisation prochaine de cette opération qui lui permettra d'élargir significativement son offre média à destination de toute la famille.

Neuilly-Sur-Seine, le 17 juillet 2019